

BARDOS INFO

Mercredi
15
Avril 2020
n°1009

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

RAPPEL ARRETÉ PREFECTORAL D'INTERDICTION DE DEPLACEMENT

Le déplacement de toute personne dans les parcs et jardins publics, les bois et forêts en agglomération, les sentiers pédestres et cyclables, les berges de canaux et cours d'eaux, les zones de loisir, les sentiers de randonnée balisés, est interdit sur le territoire du département.

NOS PEINES

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de **Marie-France MATEO**, de la maison Toki Eder, à l'âge de 52 ans, au terme d'un combat lucide, courageux et digne contre la maladie. Elle restera pour tous un exemple et une force de vie que nous n'oublierons jamais. Ses obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale. A son fils Maël, à sa famille et à ses amies proches, Bardos Info présente ses sincères condoléances.

SERRES DE BARDOS

Ouverture des Serres du lundi au samedi de 9H à 12H et de 14H à 19H. Au vu des conditions particulières, possibilité de commande et de livraison cette année.

05.59.56.80.16 ou 06.21.85.16.09

VENTE DE PIZZAS

C'est officiel, XAV PIZZA est de retour à Bardos depuis jeudi dernier ! Comme tous les jeudis de l'année, Xav Pizza propose ses pizzas, de 17h30 à 21h30, dans son camion sur le parking de la charcuterie Marca, dans le strict respect des règles d'hygiène qu'impose la situation sanitaire actuelle. Merci à tous de respecter les règles impératives de distanciation sociale. 06.75.07.46.05

ALLOCATION DU PRESIDENT

Pour la 4^{ème} fois depuis le début de la crise du COVID-19, le chef de l'Etat s'est adressé ce lundi soir 13 avril aux Français. Ce qu'il faut retenir de son discours, c'est que les résultats commencent à se voir et que le confinement le plus strict doit se poursuivre encore durant les 4 semaines à venir, soit jusqu'au lundi 11 mai. A partir de cette date :

- Les crèches, écoles, collèges et lycées rouvriront progressivement. En revanche, pour les étudiants de l'enseignement supérieur, les cours ne reprendront pas physiquement jusqu'à l'été. Le gouvernement précisera ultérieurement la bonne organisation qui sera nécessaire, en particulier pour les examens et les concours.
- Les personnes vulnérables devront toujours rester confinées (les personnes âgées, en situation de handicap sévère et les personnes atteintes de maladies chroniques).
- Les lieux publics resteront fermés (les cafés, restaurants, hôtels, cinémas, théâtres, salles de spectacle et musées).
- Toute personne présentant des symptômes pourra être testée et chaque Français devra pouvoir se procurer un masque grand public.
- L'usage des masques pourra devenir systématique pour les professions les plus exposées et pour certaines situations comme dans les transports en commun.
- Il faudra bien sûr continuer à appliquer les gestes barrières (lavage des mains, distanciation sociale...).
- Les mesures de chômage partiel et de financement pour les entreprises seront prolongées.
- Une aide exceptionnelle aux familles les plus modestes et pour les étudiants les plus précaires sera versée sans délai afin de leur permettre de faire face à leurs besoins essentiels.
- Les parlementaires seront consultés sur la question de l'application numérique dédiée, sur la base du volontariat et de l'anonymat, qui permettra de savoir si oui ou non, vous avez été en contact avec une personne positive au COVID-19.

A LOUER

A Bardos, appartement non meublé, T3 de 80 m² + cave 25 m² + grand jardin. 680€ charges comprises. 06.24.56.24.88. Voir les détails sur leboncoin.fr

MASQUES ARTISANAUX

Face à la pénurie de masques médicaux efficaces pour lutter contre la propagation du COVID-19, et en raison du changement de doctrine, les autorités nous conseillent aujourd'hui les masques alternatifs, moins filtrants que les masques chirurgicaux ou ceux utilisés par les professionnels de santé, mais qui constituent une barrière supplémentaire pour les personnes saines lorsqu'elles se déplacent pour faire leurs courses ou travaillent, notamment afin d'éviter de se toucher le visage. La contamination aérienne par les postillons est ralentie, et provoque ainsi une diminution de la propagation générale.

Mais quelle efficacité, quel modèle et quel mode d'emploi ? Tout le monde en veut, mais il n'est pas simple de s'improviser couturier.

Il existe de nombreux tutoriels en ligne. Beaucoup s'appuient sur un document diffusé par le CHU de Grenoble, donnant des patrons et une méthode pour créer son propre masque en tissu. Parfois sans machine à coudre avec juste une agrafeuse, une feuille d'essieu-tout ou un bandana et des élastiques. Mais attention, il ne faut pas faire tout et n'importe quoi. Pour aider chacun dans la confection de son masque artisanal, l'AFNOR met à disposition gratuitement un référentiel (schémas et patrons prêts à l'emploi).

Passage en revue des règles indispensables à respecter pour les confectionner :

- Quel tissu choisir ? A défaut de posséder des tissus non tissés (ex : microfibre) qui sont les plus efficaces, privilégier des étoffes « serrées » telles que de la viscose ou du polyester et en superposer 2 ou 3 couches. Eviter de les renforcer avec du papier filtrant, l'AFNOR ne le recommande pas. Les serviettes en papier peuvent s'avérer parfois plus efficaces que certains tissus avec trame.
- Quelle forme donner au masque ? l'AFNOR fournit 2 types de patrons (masques « bec de canard » et à plis) mais la forme importe peu pourvu que le tissu recouvre bien le bas du visage, du nez jusqu'au menton.
- Quel entretien ? Le masque en tissu doit être lavé quotidiennement à 60° pendant 30 minutes. L'AFNOR précise que la lessive habituelle convient parfaitement mais que l'utilisation d'adoucissant n'est pas préconisée.

Nous le rappelons, le masque n'exonère à aucun moment des gestes barrières. Autrement dit, il est indispensable de se laver les mains avant de le mettre et après l'avoir enlevé. Une fois ajusté, il ne faut plus le toucher, ni le rabattre sur son front ou son menton pour fumer une cigarette ou grignoter quelque chose par exemple.

Le recensement que la commune de Bardos a entamé (couturières et autres bénévoles prêts à mettre leur savoir-faire au service de tous) porte ses fruits. Des tissus ont été apportés en mairie. **Si vous aussi vous voulez vous investir, ou si vous disposez essentiellement d'élastiques, merci de vous faire connaître. L'objectif est dans un 1er temps de confectionner un petit stock de masques pour les commerçants par exemple ainsi que pour les personnes âgées ou vulnérables qui n'ont pas la possibilité d'en fabriquer elles-mêmes. A ce titre, nous vous demandons de vous faire connaître à la Mairie pour vous en fournir en priorité.** 05.59.56.80.59 ou sur bardos.fr

DRIVE DU MARCHÉ



SNC Supervie frères

Depuis 20 ans, Julien et Sébastien SUPERVIE travaillent sur les marchés de Peyrehorade, Bardos, Saint Palais, Bayonne et Anglet. Grâce à une collaboration et une relation de confiance avec de nombreux producteurs français du grand Sud-Ouest, ils vous garantissent des fruits et légumes de saison de qualité. En raison de la crise sanitaire actuelle et des mesures de confinement, afin de donner suite à de nombreuses demandes, ils ont décidé de mettre en place une activité de drive et livraison pour toute commande de fruits et légumes. Vous aurez la possibilité de commander soit des paniers de fruits et légumes ou bien des commandes personnalisées en fonction de vos besoins.

Passer vos commandes via la page Facebook « SNC Supervie frères » ou via le mail superviefreeres@outlook.fr, en précisant vos coordonnées. Les commandes pourront être retirées à partir du lundi 20 Avril : le matin dans leur entrepôt de Peyrehorade, le vendredi matin au marché de Saint-Palais, et un jour par semaine, encore à définir, au marché de Bardos. Plus d'informations sur les produits disponibles et la description des paniers proposés dans les jours prochains.

PROTECTION DES PERSONNES FRAGILES

Protéger les personnes fragiles est une priorité car ils sont susceptibles de développer des formes graves du Coronavirus et sont plus fréquemment hospitalisés. Les maintenir à domicile est la meilleure protection contre le virus ainsi que l'application renforcée des gestes barrières par eux-mêmes et par tous ceux qui les côtoient au quotidien. Les personnes à risque dont la liste a été établie au titre des pathologies listées par le Haut Conseil de la santé publique peuvent bénéficier d'un arrêt de travail.

Dorénavant leurs proches aussi peuvent obtenir un arrêt de travail. Il est délivré par le médecin traitant, ou à défaut, par un médecin de ville.

Le proche doit prendre contact avec son médecin de préférence, et si cela est possible, par téléconsultation.

<https://www.ameli.fr/assure/actualites/covid-19-les-proches-d'une-personne-vulnérable-peuvent-bénéficier-d'un-arret>



Les proches des personnes à risque sont les derniers remparts contre la maladie. En les maintenant eux aussi à domicile, on diminue leurs risques de tomber malade et de faire entrer le virus dans le foyer où vit la personne fragile. Mais chacun de nous peut agir pour les protéger :

- les professionnels de santé peuvent veiller à ce que leurs patients à risque restent chez eux, qu'ils soient accompagnés dans leur vie quotidienne pour limiter leurs sorties et favoriser leur prise en charge à domicile : prélèvements laboratoire, suivi infirmier, livraison de médicaments...
- les employeurs et les services de santé au travail peuvent rappeler à leurs employés les aménagements de leur poste de travail en télétravail ou la possibilité d'obtenir un arrêt d'un travail si cela n'est pas réalisable. Les employeurs peuvent aussi renforcer l'application des gestes barrières au sein de leur entreprise et veiller au réaménagement des conditions de travail et l'aménagement des espaces afin d'éviter les contacts proches entre salariés.
- l'entourage comme les amis ou voisins peuvent leur rendre des services comme faire leurs courses ou aller chercher leurs médicaments, tout en respectant scrupuleusement les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale. Et bien évidemment, de façon générale, plus nous appliquerons les gestes barrières, les règles de distanciation sociale et de confinement, moins nous tomberons malade et moins le virus aura de risque d'atteindre les plus fragiles.

LA POSTE, RAPPEL

Les opérations postales prioritaires dans les bureaux de poste et agences postales sont le retrait d'espèces au guichet et aux automates ; le dépôt d'espèces sur automates ; le dépôt de chèque sur automates et urnes. Pour les envois de lettre ou colis, il est conseillé d'utiliser les services en ligne. Dans les alentours, sont ouverts les bureaux de poste de **PEYREHORADE** et **HASPARREN** (2 place Verdun, 9H-12H/13H30-17H) et les agences postales communales de **LA BASTIDE-CLARENCE**, **LAHONCE**, et **MOUGUERRE**. Liste détaillée des bureaux ouverts et des services disponibles depuis ce début de semaine accessible via l'adresse : www.laposte.fr/particulier/outils/trouver-un-bureau-de-poste

APPEL A PROJET

La Communauté d'Agglomération Pays Basque vient de lancer un appel à projet destiné à soutenir toutes les initiatives qui visent à mettre en œuvre et à structurer des projets créateurs de valeur ajoutée portés par des agriculteurs. Cet appel à projet est ouvert sur une période allant du 10 avril au 5 juin 2020 midi. La documentation a été transmise par mail aux agriculteurs, cependant certaines adresses ne fonctionnent plus. Afin que chacun puisse avoir connaissance du contenu de cet appel à projet, merci de bien vouloir vérifier votre messagerie. Ceux qui n'ont pas reçu le mail de la mairie sont priés de bien vouloir communiquer en retour leur adresse exacte. Merci.

AUX SAVEURS DU SUD TRAITEUR

Aux Saveurs du Sud traiteur vous propose la livraison à domicile de plats cuisinés, composés de produits frais, au tarif de 9€ le plat, ou 11,50€ avec la formule « plat/ dessert ».

Tous les vendredis : paella terre / mer au piment basque bio "Biperduna" (poulet, chorizo, crevettes, moules, chipirons, gambas, riz safrané aux poivrons et petits pois)

Livraison assurée le mardi, mercredi et vendredi dans les secteurs de : Bardos, Urt, Briscous, Bidache, La Bastide Clarence, Hasparren et Cambo-les-Bains.

Renseignements et commandes : 48h avant au **06.23.59.21.09**. Modalité de paiement : chèque ou espèces. Site web : auxsaveursdusud-traiteur.fr. Retrouvez nos formules repas de la semaine sur facebook.

Comment gérer ses déchets en période de crise sanitaire au Pays Basque ?

Nola hondakinak kudeatu osasun krisi denboran?



PHARMACIE DE GARDE
19 avril - LE BERRE - BIDACHE
05.59.56.00.13

MISE A JOUR DES INFORMATIONS

Les directives évoluant chaque jour, n'hésitez pas à consulter la **page Facebook** de la commune « **Commune De Bardos** » et le site internet <http://www.bardos.fr> qui sont quotidiennement actualisés des mesures nouvellement mises en place.